



Observatoire ANGUILE EUROPEENNE

• Effectifs de civelles dans les passes-pièges (2022)

[Voir l'analyse](#)



1538593 civelles

État global

Site de suivi

PLAGEPOMI 2022-2027

— Zone d'Action Prioritaire Anguille

Sites de suivi fonctionnels

Projets de sites de suivi



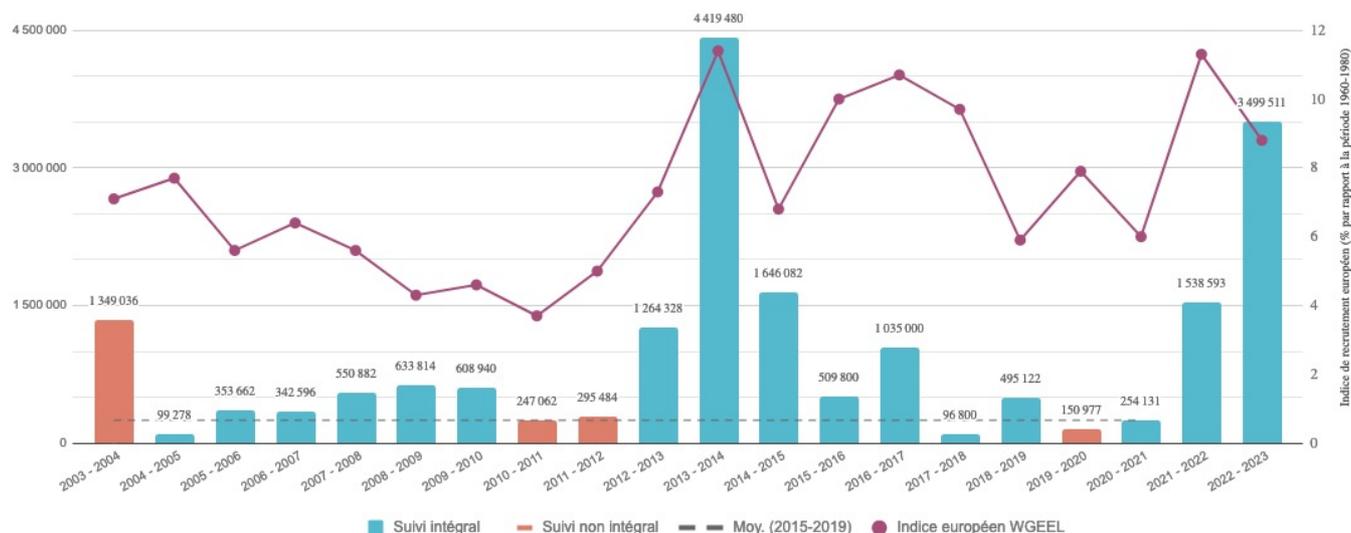
1. EFFECTIFS DE CIVELLES DANS LES PASSES-PIEGES



Au cours de la saison 2021-2022, **1 538 593** civelles ont été capturées dans la passe-piège du Grau de la Fourcade. Les effectifs ont augmenté de façon significative par rapport aux dernières années, mais restent faibles en comparaison des données historiques disponibles. Comme en 2021, le dispositif de suivi a fonctionné sans interruption sur toute la période critique de migration. Cette augmentation ponctuelle est également mise en évidence à l'échelle européenne par les travaux du WGEEL. Dès lors, il semble pertinent d'émettre l'hypothèse que les causes de cette augmentation globale du recrutement sont donc vraisemblablement à rechercher du côté maritime (meilleure reproduction en mer des Sargasses ? Conditions de migration marine plus favorables aux larves leptocéphales ? etc.).

L'effectif de civelles au Vaccarès est considéré à la hausse par rapport aux 5 dernières années (450 000 captures par an en moyenne sur la période 2016-2021) et l'état du recrutement sur ce même site Mauvais, ce qui marque une légère "amélioration" par rapport à l'état Très mauvais de 2021.

EFFECTIFS DE CIVELLES DANS LA PASSE PIEGE DU GRAU DE LA FOURCADE



Les analyses montrent aussi que 60 % des civelles ont été capturées en février et 40% en mars, ce qui n'est toutefois pas nécessairement représentatif de la période d'arrivée des poissons. En effet, comme en 2021, l'analyse des stades pigmentaires a révélé la présence de stades avancés (et donc présents sur site depuis déjà plusieurs semaines) en février/mars. Les civelles ont donc pu rencontrer des difficultés pour accéder à la passe-piège avant le mois de février.

Le fonctionnement soutenu des pompes qui assurent l'évacuation des eaux pluviales du canal de l'éolienne ne semble pas avoir eu d'impact sur les déplacements des individus, car des pics de captures ont été observés sur des périodes de fonctionnement de ces dispositifs. Cette observation contredit les hypothèses formulées en 2021. Il s'avèrera pertinent de confirmer ces observations à l'avenir. Les analyses des différents paramètres environnementaux ont mis en avant des températures limitantes au mois de janvier, un phénomène assez classique, qui permet également d'expliquer la forte hausse des captures en février, en lien avec une hausse des températures.

D'AUTRES DONNÉES LOCALES :

En parallèle du site index du Grau de la Fourcade, d'autres études fournissent directement ou indirectement des informations sur les recrutements en anguilles en Rhône Méditerranée pour la saison 2022, après une baisse continue des arrivées de civelles au niveau des estuaires et des lagunes pendant plusieurs années :

- ◆ Le descripteur de colonisation du Rhône par les anguillettes montre des hausses de captures à la fin de la saison 2022, qui correspondent à l'arrivée tardive de très jeunes anguilles issues du recrutement annuel mis en évidence par le suivi au Grau de la Fourcade.

- ◆ Les effectifs de civelles capturées dans les dispositifs "Flottangs" au Grau de Bages-Sigean sont plus élevés que lors des saisons précédente. Les résultats globaux de cette étude pilotée par l'Université de Perpignan sont synthétisés ci-dessous.

Saison	Date début suivi	Date fin suivi	Nombre de flottangs	Nombre de civelles	CPUE (civelles/flottangs)
2018-2019	12/12/2018	31/03/2019	11	903	82,7
2019-2020	01/10/2019	17/03/2020	16	694	44,5
2020-2021	01/10/2020	02/04/2021	15	737	46,2
2021-2022	30/09/2021	31/03/2022	9	5050	561



2. PROTOCOLE ET MODALITÉS DE CALCUL :

La passe-piège est constituée d'une rampe de reptation à brosses se terminant par un bac de piégeage de 200 litres où les civelles sont récupérées lors des 2 à 5 visites hebdomadaires. Le suivi a lieu d'octobre à avril (période propice à la migration). Les civelles capturées sont séparées des anguillettes, puis pesées sans dénombrement. Afin de déterminer le poids moyen des individus et d'estimer ainsi l'effectif piégé, 6 sous-échantillons hebdomadaires de 30 civelles sont pesés. Elles sont ensuite rapidement relâchées dans l'étang de Vaccarès où elles poursuivront leur croissance. Lors de l'analyse des stades pigmentaires, le stade des civelles est déterminé à partir de [la clef de détermination proposée par le GRISAM \(2003\)](#).

Les effectifs de la dernière campagne sont comparés à la moyenne des effectifs des 5 saisons précédentes. Les variations annuelles d'effectifs sont considérées significatives si elles dépassent l'IC95. Dans le cas contraire, la tendance annuelle est considérée stable.



Ci-dessus : De gauche à droite, le bac de piégeage des civelles, la rampe de reptation en brosses, et la libération des individus après biométrie (© MRM)



3. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET STRATÉGIE DE SUIVI :

Pour rappel, la pêche à la civelle est interdite depuis 1994 en région méditerranéenne française. De fait, aucune information sur le recrutement méditerranéen en civelles n'était disponible sur le bassin. Au début des années 2000, une étude de faisabilité a donc été réalisée pour identifier des sites pertinents pour installer une passe-piège à civelles. Le premier site retenu a été le Grau de la Fourcade, situé dans le delta du Rhône. Une passe-piège a été installée sur ce site à l'automne 2003, avec un suivi à partir de janvier 2004. Intégrée au réseau de sites index du *Plan de Gestion National de l'Anguille*, la passe piège du Grau de la Fourcade est aujourd'hui le seul site fonctionnel pour le suivi du recrutement de civelles en Méditerranée.

Toutefois, l'entrée d'eau de mer dans l'étang du Vaccarès étant gérée par des vannes, l'entrée des civelles est conditionnée par leur gestion, ce qui peut donner une indication quelque peu biaisée des effectifs qui seraient recrutés en conditions naturelles. Dans le cadre du nouveau PLAGEPOMI 2022-2027, un nouveau suivi est réalisé par l'Université de Perpignan sur l'étang de Bages-Sigean, qui présente une connexion naturelle avec la mer.



4. PARTENAIRES TECHNIQUES DE SUIVI :

